

Journée mondiale anti-contrefaçon (5 juin)

L'IRACM fait le point sur le phénomène grandissant de la contrefaçon de médicaments

Le phénomène de la contrefaçon de médicaments provoque des ravages de plus en plus importants dans le monde. Le continent africain est particulièrement touché avec 30% de faux médicaments en circulation. Cependant, les autres régions ne sont pas épargnées. Si d'un côté, les Etats sont très en retard en terme de législation et peu mobilisés dans cette lutte, les trafiquants font preuve quant à eux d'une très grande adaptabilité : les pratiques se diversifient, leur champ d'activité s'élargit et ils s'adaptent aux évolutions mondiales, comme ils l'ont démontré lors de l'épidémie de maladie à virus Ebola.

A l'occasion de la Journée mondiale anti-contrefaçon, le 5 juin, l'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) alerte à nouveau l'opinion et les pouvoirs publics sur l'aggravation du phénomène et le danger qu'il représente pour la santé publique mondiale, et à terme l'Etat de droit dans de nombreux pays.

Le faux médicament nourrit un trafic très lucratif, rapportant 20 fois plus que le trafic d'héroïne, qui se diversifie et se mondialise. Il opère sous forme de flux physiques (trafic par conteneurs), à travers l'organisation d'activités illicites (reconditionnement et réintroduction dans le circuit légal), et aussi de plus en plus via Internet. A terme, cette délinquance pourrait devenir l'une des activités essentielles du crime organisé international. Au niveau mondial, ce sont des maladies graves comme le Sida, la tuberculose et le paludisme qui sont les plus concernées par ce fléau. Les « faux » traitements contre le paludisme, souvent de mauvaise qualité, auraient ainsi entraîné **la mort de 122 350 enfants africains âgés de moins de 5 ans en 2013.**

Que font les gouvernements aujourd'hui pour lutter contre ce phénomène ?

Les Etats n'ont aujourd'hui pas de stratégie et utilisent des législations lacunaires et laxistes. Les acteurs concernés (juges, police, douanes, etc.) doivent s'adapter d'urgence à ces nouvelles formes de délinquance et à leur aspects internationaux.

Au bout de 5 ans, la seule convention visant à mutualiser la lutte contre les médicaments contrefaits, la Convention Médicrime, signée par 23 pays n'a été ratifiée à ce jour que par 5 pays (Ukraine, Espagne, Hongrie, Moldavie et Guinée). Elle est maintenant applicable, la Guinée l'ayant ratifiée le 30 mai 2015. La France est aujourd'hui sur le point de la ratifier.

Plusieurs blocages peuvent expliquer cette faible mobilisation :

- Les Etats peinent à se mettre d'accord sur une définition commune du médicament contrefait, et certains craignent une assimilation des médicaments génériques aux contrefaits.
- Tous ne sont pas d'accord sur l'angle d'attaque à privilégier : santé, propriété intellectuelle, etc.
- Certains voient dans cette répression une menace pour leur économie, leur commerce, ou autres.

5 pays ont toutefois récemment alourdi leurs peines contre les trafiquants de faux médicaments : les Etats-Unis, la Russie, la Hongrie, le Mexique et l'Algérie.

Qu'en est-il en France ?

Ce sont plutôt les faux médicaments dits « de confort » qui sont les plus concernés. Ils sont le plus souvent mis en vente sur internet à des prix très attractifs : traitements contre la dysfonction érectile, pilules amaigrissantes ou anabolisants.

La législation française sécurise les chaînes de distribution et empêche les médicaments contrefaits d'arriver sur le marché français, via notamment les procédures d'autorisations de mise sur le marché des médicaments.

Le ministère de la Santé tient également à jour la liste des e-pharmacies françaises légales, face à l'accroissement de la menace en lien avec l'autorisation donnée aux pharmacies de vendre leurs produits en ligne (juillet 2013).

Le ministère français des Affaires étrangères vient en soutien. Il aide les Etats à mettre en œuvre les réglementations internationales, à lever les blocages politiques entre les Etats et les organismes internationaux, il initie des partenariats publics et privés, des accords de coopération technique pour aider les pays à renforcer leur lutte.

Les nouveaux visages du trafic de faux médicaments

On assiste aujourd'hui à l'apparition **de nouvelles pratiques, comme le reconditionnement de produits périmés ou encore le vol dans les circuits licites** avec réintroduction ultérieure dans les mêmes circuits. En Italie, les cargaisons des camions de médicaments sont dérobées, puis reconditionnées pour être ensuite revendues dans le circuit traditionnel licite, dans les hôpitaux mais également dans d'autres pays européens. Aux Etats-Unis, différents trafics vers l'Amérique centrale servent à reconditionner des médicaments périmés, ou à transformer des médicaments génériques en princeps.

De nouveaux outils technologiques comme l'impression 3D risquent rapidement d'être détournés par les contrefacteurs pour fabriquer de faux dispositifs médicaux comme les lentilles de contact ou les valves cardiaques. Enfin, Internet va continuer à offrir des ressources sans limites aux trafiquants de faux médicaments.

Comme le déplore Bernard Leroy, Directeur de l'IRACM, « *Le phénomène s'amplifie et se diversifie. Beaucoup d'Etats tardent à s'engager et de nouvelles menaces se profilent à l'avenir. L'IRACM presse les gouvernements de réagir. Agir à l'échelle mondiale devient une urgence absolue. A défaut, la contrefaçon de médicaments risque de devenir un phénomène hors contrôle, menaçant à la fois l'Etat de droit et la santé publique.* ».

L'opération *Pharmatrafic* en Italie

Cette opération a permis d'arrêter, dans plusieurs régions italiennes, 50 pharmaciens, propriétaires et exploitants de médicaments en gros, agents commerciaux et transporteurs routiers impliqués dans un vaste trafic international de produits pharmaceutiques volés.

Les produits étaient dérobés dans les hôpitaux ou lors de leur transport, puis reconditionnés et intégrés dans la chaîne d'approvisionnement légale pour être ensuite revendus, en Italie et à l'étranger. Ces affaires signent la montée en puissance de la mafia italienne dans ce type de criminalité.

A propos de l'IRACM

L'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) a pour mission de sensibiliser le grand public et les autorités au fléau que représente la contrefaçon de médicaments. Dans ce but, il aide les gouvernements à définir leur stratégie, fédère et forme les acteurs de terrain engagés dans la lutte contre ce trafic, centralise les connaissances, les bonnes pratiques et les savoir-faire, sert d'interlocuteur et d'organisme de consultation. Il s'efforce de constituer une force de propositions auprès des pouvoirs politiques et judiciaires nationaux et internationaux. Depuis sa création, l'IRACM est devenu un centre d'excellence dans son domaine de compétence. Il a formé et sensibilisé plusieurs milliers de personnes aux dangers des faux médicaments dans plus de 60 pays différents. L'IRACM a publié en septembre 2013 un rapport d'étude qui fait autorité sur « la contrefaçon de médicaments et les organisations criminelles ».

Pour plus d'informations : www.iracm.com